

Les tarifs des transports en commun d'Ile-de-France devraient augmenter de 3% en 2014, réactions des usagers

Les tarifs des transports en commun franciliens devraient augmenter d'environ 3% en 2014, une hausse répercutant celle de la TVA décidée par le gouvernement mais modérée grâce à des efforts, a annoncé mardi la région Ile-de-France.

AFP/France3 Paris Publié le 03/12/2013 | 15:12, mis à jour le 03/12/2013 | 15:18



© France 3 IDF

Le conseil d'administration du Stif, l'autorité organisatrice des transports, se tiendra le 11 décembre et devra adopter son budget 2014 qui doit intégrer le relèvement de 7 à 10% de la TVA sur les transports. Malgré les prises de position des élus (région, département, Ville de Paris) qui veulent la reconnaissance des transports du quotidien comme bien de première nécessité, le gouvernement n'a pas jusqu'à présent donné suite.

Avec une hausse structurelle de 2,5 à 3% additionnée à cette TVA relevée de 3 points, la hausse mécanique "devrait être de 5,5 à 6%", a-t-on fait valoir dans l'entourage du président de la région et président du Stif, Jean-Paul Huchon (PS). Or, en période de crise économique, une telle hausse est "invisageable". Les élus du Stif avaient interpellé le gouvernement en ce sens en octobre. "Cette hausse de TVA entraîne un coût supplémentaire de 100 millions d'euros", a rappelé Pierre Serne, vice-président EELV en charge des transports.

Pour ne pas faire peser sur les usagers une hausse plus importante que les années précédentes et la "contenir à 3%", des efforts ont été consentis, soutenus par de "bonnes nouvelles". "Le versement transport -- acquitté par les entreprises et qui pèse pour 38% du budget du Stif à hauteur de 3,2 milliards d'euros -- sera en progression de 51 millions d'euros dans le prochain budget", s'est-on réjoui à la région. De plus, 23 M EUR vont être "économisés" dans le versement prévu aux opérateurs SNCF et RATP en raison d'une inflation plus faible que prévue, et marginalement grâce à l'application du bonus-malus renforcé, négocié lors des contrats pluriannuels en 2012.